



- DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES**
- Limite de zone
 - Bâtiment exceptionnel
 - Ensemble urbain cohérent
 - Espace planté à créer ou conserver
 - Secteur d'Orientations d'Aménagement et de Programmation
 - Emplacement réservé
 - Arbre ou groupe d'arbres à conserver ou à créer
 - Clôtures soumises à dispositions particulières
 - Cortège végétal à préserver
 - Marge de reculement
 - Reculement lisière ou massif
 - Ligne de construction
 - Alignement d'arbres à conserver ou à créer

Communauté d'Agglomération de Haguenau

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COMMUNES DE BISCHWILLER, KALTENHOUSE, OBERHOFFEN SUR MODER, ROHRWILLER, SCHIRRHAIN ET SCHIRRHOFFEN

REGLEMENT GRAPHIQUE
Plan de zonage n°6
 Echelle 1/2000^{ème}

19/03/2017	Approbation
21/11/2017	Mise à jour n° 1
13/08/2018	Modification simplifiée n°1
13/08/2018	Modification simplifiée n°2
24/10/2018	Mise à jour n° 2
23/04/2019	Mise à jour n° 3
10/09/2020	Modification n°1

MODIFICATION N° 3
 DOSSIER APPROUVE
 Par délibération du conseil communautaire du 9 novembre 2023

A Haguenau Le 9 novembre 2023
 Le Vice-Président
 Jean-Lucien NETZER